

COMPTE RENDU DE REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10.10.2024 à 18h30
Convocation du 03.10.2024

Présents : BARBARO Daniel, GARRIGUES Stéphanie, BURBLIS Cécile., CROSBY Daniel, Bruno GUILLEMIN, Marie Anne MARTINEZ, Maximilien ANGLADE, Djamila LAGDER

Christian Casenove
Théo BARBARO

Absents : 2 Absent excusé : Procurations :

ORDRE DU JOUR

Rappel ordre du jour

- Décision modificative budgétaire n°2
 - Décision modificative budgétaire n°3
 - Informations du Maire :
 - Déclaration communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle
 - PLUI-D
 - Loi APER
 - Borne Interactive
 - Mise en place de moyens de sécurité civile
-

1 – Décision modificative budgétaire pour info :

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2172 - 221	Aménagements de terrains (mise à dispo)	-1400.00	
261	Titres de participation	1400.00	
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

2 – Décision modificative budgétaire n°3 :

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2131 - 212	Bâtiments publics	61678.13	
21621 - 224	Biens sous-jacents	400.00	
2172 - 221	Aménagements de terrains (mise à dispo)	4942.61	
1641	Emprunts en euros	2979.26	
1641	Emprunts en euros		70000.00
TOTAL :		70000.00	70000.00
TOTAL :		70000.00	70000.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

3 – Décision modificative budgétaire n°4 :

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPEN SES	RECETT
66111	Intérêts réglés à l'échéance	991.75	
60632	Fournitures de petit équipement	-991.75	
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

4 - Déclaration communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Monsieur le maire explique à l'assemblée qu'il est possible de déclarer l'état de catastrophe naturelle « sécheresse » auprès de l'état. En effet, les agriculteurs subissent les conséquences de cette sécheresse en ayant une perte conséquente de leur récolte par rapport aux années précédentes.

Le conseil municipal approuve cette démarche.

5 - PLUI-D

Monsieur le maire informe l'assemblée, qu'il a rendez vous avec la première adjointe, Stéphanie GARRIGUES, à Perpignan Méditerranée Métropole afin de valider une dernière fois les modifications apportées au PLUID.

Il explique que le PLU communal deviendra le PLU Intercommunal. Le projet de ce PLUID a été affiché en mairie.

6 – LOI APER :

En décembre dernier, il a été demandé si la commune possédée des zones pour les énergies renouvelables tel que des champs de photovoltaïques ou éoliennes. Monsieur le maire informe l'assemblée qu'après un travail avec le PNRCF, il est apparu que l'ensemble du territoire est peu favorable pour l'implantation d'énergies renouvelable compte tenu des zones protégées.

7 - Borne Interactive

Monsieur le maire informe, que des recherches ont été faites afin de proposer des bornes interactives extérieure à la population afin de faciliter l'accès aux informations.

L'assemblée n'adhèrent pas totalement à ce projet, il a été proposé de faire intervenir un conseiller du numérique pour aider la population dans ses démarches administratives.

8 - Mise en place de moyens de sécurité civile

Monsieur le maire informe qu'un projet est en préparation avec le SIVOM afin de bénéficier d'un policier municipal sur la commune en convention avec les autres communes adhérentes au SIVOM.